

PRÉCIS
DE M. LE PRINCE
DE CONTY.

AYANT toujours eſpéré que la vérité triompheroit de la calomnie, je ſuis reſté dans le ſilence juſqu'à ce moment; mais il ne m'eſt plus ni poſſible, ni permis de le garder, *puiſque mes ennemis ne m'en pourſuivent qu'avec plus d'acharnement.*

J'ai été forcé de ſortir du Royaume, parce que la multitude prévenue contre moi, & échauffée par des calomnies atroces, a cru que j'avois fait le commerce des bleds,

& que d'après cela je méritois son animadversion & sa haine.

En conséquence, *menacé par-tout du fer, du feu & du poison, il ne m'est plus resté d'autres ressources que de fuir ma patrie, & telle est la position dans laquelle je suis depuis le 13 Juillet dernier, sans que je puisse en présumer le terme.*

Les perquisitions faites chez moi, imprimées & signées de ceux qui en ont été chargés, prouvent la fausseté de ces inculpations.

On me calomnie encore journellement en disant que j'ai payé pour exciter des troubles & des révoltes, & empêcher les moulins de moudre, &c.

Je défie qui que ce soit de par-

venir à prouver aucun de tous ces faits.

Obligé de présider un bureau de Notables, & de donner mon avis dans cette assemblée, *j'ai dit & écrit à cette occasion, en mon ame & conscience, ma façon de voir & de penser, & en cela j'ai fait mon devoir d'honnête homme, que personne ne peut ni ne doit me reprocher.*

On répand de plus, que je suis entré dans des complots, machinations, &c. *je déclare formellement & authentiquement que cela est faux, & que j'ai même la satisfaction de pouvoir dire, que jamais de telles propositions ou confidences ne m'ont été faites.*

J'ai toujours cherché, depuis que je suis au monde, à mériter l'estime

publique, & ce n'eſt point à mon âge que l'on ceſſe d'en ſentir le prix.

Je n'ai jamais été *ambitieux, politique ni intrigant*, & n'ai formé & ne forme d'autres vœux, que d'achever mes jours tranquillement, au milieu de mes concitoyens, que je voudrois ſavoir auſſi heureux que je l'ai toujours deſiré.

Il eſt ſi intéreſſant pour moi que tout ceci ſoit connu, que je n'héſite pas à le rendre public, par la voie de l'impreſſion.

L. F. J. DE BOURBON.

Ce 10 Septembre 1789.